

ABONNEMENT.

Saumur... 30 fr.
12 mois... 35 fr.
6 mois... 18 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repré-

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 19 MARS 1886

L'EMPRUNT

Les journaux officieux nous apportent de
nouveaux renseignements sur le projet d'em-
prunt. On avait dit d'abord que le chiffre
de cet emprunt ne dépasserait pas un mil-

On lit dans l'Autorité:

- « Jamais emprunt n'aura été fait dans
des conditions plus audacieuses.
« C'est l'emprunt au coin d'un bois — et
l'escopette sur la poitrine.
« Quant à l'élévation du droit sur l'al-
cool, c'est le dernier coup porté à l'agricul-
ture du Nord et du Midi, à celle de l'alcool
de grain ou de betterave, et à celle qui four-
nit l'alcool de vin.
« Sous prétexte d'entraver l'ivrognerie,
on achève l'agriculture française.
« Si encore on pouvait espérer que le
budget s'équilibre, grâce à ces procédés,
aussi malhonnêtes que téméraires!
« Mais avec les gens qui nous pillent
sous prétexte de nous gouverner, avec leurs

gaspillages éhontés, ce qui n'était que le dé-
ficit aujourd'hui sera la banqueroute de-
main.

» A bas les masques!
» Qu'on ne vienne pas hypocritement dé-
guiser l'emprunt sous le nom d'amortisse-
ment, et l'impôt nouveau sous le nom de
SIMPLE REMANIEMENT de taxe!

» C'est bien l'emprunt, l'emprunt dans
tout ce qu'il y a d'effrayant au milieu des
circonstances actuelles, c'est bien l'impôt
nouveau dans toute sa lourdeur insupport-
able.

» Et décidément, le gouvernement de la
République donne raison à cet auteur co-
mique dont la pièce, jouée à la Comédie-
Française: disait: Je veux rétablir l'équi-
libre dans les finances, en demandant moins
aux contribuables et davantage à l'impôt.

» Au théâtre, le mot était excessivement
drôle.
» En politique, il est tout bonnement
sinistre.»

GARE AUX RENTIERS!

Un député a posé, au cours de la der-
nière séance du Palais-Bourbon, une ques-
tion bien indiscrète au gouvernement.

L'honorable M. de Soubeyran s'est per-
mis de demander à interpeller les républi-
cains qui tiennent la queue de la poêle sur
leurs intentions à propos de l'impôt sur la
rente.

On a beaucoup parlé, depuis quelques
mois, de ce projet d'impôt sur la rente.

Il est extrêmement sympathique aux ra-
dicaux, parce qu'il frapperait ceux qui ont
fait des économies, c'est-à-dire l'infâme ca-
pital.

Pour les camarades des Basly et des Ca-
mélinat, le petit rentier qui végète avec six
cents francs de rente est aussi haïssable que
le millionnaire.

C'est un bourgeois.
Le seul citoyen intéressant, et qu'il faut
exempter de toutes charges, c'est le
mange-tout, celui qui place les trois quarts

de son gain chez les mastroquets.

Mais revenons à l'impôt projeté sur la
rente.

La question posée par M. de Soubeyran
est indiscrète, avons-nous dit.

Oui, absolument comme fut indiscrète la
curiosité du public à propos de l'emprunt.

Ces choses-là, quand les membres du
gouvernement ne tripotent pas, doivent s'an-
noncer de longs mois à l'avance, afin qu'il
n'y ait pas de surprise.

Or, le 13 mars au matin, alors que l'em-
prunt était décidé, et que la coterie offi-
cielle le savait depuis au moins trois jours,
les journaux officieux avaient été chargés de
mettre dedans le bon public en lui affirmant
qu'il n'était pas question d'emprunt, puis-
que le cabinet, dans sa déclaration, avait
juré de n'en pas faire.

Or, cinq minutes après la clôture de la
Bourse, la nouvelle de l'emprunt éclatait
comme une bombe.

Les compères avaient eu le temps de faire
leur coup de Bourse.

Pour l'impôt sur la rente, il en sera de
même, ce n'est pas douteux.

Le gouvernement n'a répondu à M. de
Soubeyran que d'une façon évasive et qui
n'engage à rien.

Il affirme que, pour le moment, il n'est
pas question de troubler les petits rentiers.

Et, un beau soir, dans quelques mois,
toujours après la Bourse, le pétard éclatera
subitement.

Comme cela vient de se passer pour la
nouvelle de l'emprunt, les amis, dûment pré-
venus, auront exécuté leurs fructueuses opé-
rations en temps opportun.

APRÈS LES EMPRUNTS ?

La République en quinze ans a emprunté
onze milliards, dont six demandés en
pleine paix. Les emprunts volontaires ne lui
suffiront bientôt plus; elle nous imposera
des prêts forcés. L'ordre du jour voté lundi
indique son intention d'exproprier les pos-
sesseurs des mines; après les Compagnies

des mines, viendront les Compagnies de
chemins de fer, c'est logique.

M. Pelletan, premier lieutenant de M.
Clémenceau, a, dans un violent discours,
demandé la main-mise de l'Etat sur les
chemins de fer français. Les arguments qu'il
a développés sont de même ordre que les
arguments développés par Basly et consorts
contre les propriétaires de mines. Les droits
de l'Etat, toujours les droits de l'Etat! on
les a invoqués d'abord contre les catholiques
contre la liberté d'association religieuse,
puis contre les droits de la conscience, con-
tre les droits du père et de l'enfant. Ajour-
d'hui, ils sont transformés en armes de
guerre contre la propriété matérielle et
laïque.

Par une coïncidence instructive, le direc-
teur de la Compagnie le plus directement
menacé, est M. Léon Say, un des fondateurs
de la République. M. Léon Say est le type
accompli de ces enrichis sans conviction qui,
par égoïsme d'abord, par lâcheté ensuite,
ont laissé détruire toutes les forces sociales
qui faisaient l'honneur de la France conser-
vatrice et chrétienne.

« Et ces pleutres du centre gauche, dit
M. de Cassagnac, ces complices de tous
les crimes républicains, n'ont jamais
trouvé dans leur cœur flétri le cri d'indi-
gnation, l'élan de révolte qui fait repous-
ser les solidarités déshonorantes... »
« Tant que la République n'a touché
qu'aux vieilles traditions de la France, à
ses antiques croyances, qu'est-ce que cela
leur faisait aux Léon Say... »

« Mais voilà que la botte du mineur leur
piétine la seule partie qu'ils aient de sen-
sible, le ventre; mais voilà qu'on s'en
prend à leurs écus, et leur indignation
éclate soudain, basse et âpre, mesquine
et misérable; leur indignation que rien
n'avait encore pu soulever, rien, ni les
prêtres mourant de faim, ni les petits en-
fants sevrés de la prière, cette manne de
l'âme, ni la justice souillée, ni l'armée
démoralisée, ni la banqueroute de la
France! »
« Merci! braves gens, nobles apostats

65 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Kerlis, juillet 19...

Notre Kerlis a retrouvé l'animation des anciens
jours. Tous nous y sommes groupés. J'aime à
montrer à Serge ce beau pays breton parcouru
dans toute ma jeunesse, à seize ans! Souvent
nous descendons sur la plage. La baie de Kerlis
est merveilleuse, d'un bleu foncé intense qui tran-
che sur les teintes rousses des grands rochers.

Parfois notre futur marin, notre jeune cousin
Pierre, nous entraîne dans l'embarcation de l'a-
miral.

Les mouettes, en volant, effleurent notre voile;
la brise la gonfle, et l'Alcyon glisse en laissant à sa
suite un sillon d'écume blanche.

J'aime surtout le retour lorsque les étoiles scin-
tillent au ciel. Alors nos voix s'élèvent et nous
redisons tous ensemble un refrain polonais.

Que c'est doux de chanter ainsi, à pleine poi-
trine, avec tout notre amour et tout notre souffle,
le chant de la patrie. Le même attendrissement
monte à nos paupières. Depuis si longtemps nous

n'avions pu le murmurer, cet hymne de la
Pologne; depuis si longtemps nous n'avions pu
respirer en liberté, loin des géoliers du czar. Mais
là, sur cette plage bretonne, plus de contrainte,
plus de punitions sévères, plus de knout, plus de
prison, plus de tortures. Seul, l'écho nous répond,
et le Boze cos Polske, qu'accompagne le murmure
des vagues, va se perdre de rocher en rocher, il
retentit sur le granit... le granit, inébranlable
comme nos cœurs.

Kerlis, juillet 18...

Serge aime nos grèves, surtout cette plage de
Kerlis aux fories lames. Dès que le moindre vent
se lève, la mer fait rage contre les rochers; elle
leur arrache des cailloux et des coquilles, que,
deux fois par jour, elle leur ramène dans ses
vagues en les traînant avec un bruit sourd et de
sinistres plaintes.

Il nous plaît de nous attarder devant cette
venue du flot, de le voir s'arrêter soudain, dans sa
fureur, et de songer, en la bénissant, à cette puis-
sance divine qui lui donna des bornes.

La solitude est complète, l'horizon immense, et,
des falaises, les unes rousses, les autres cou-
vertes d'une herbe rase et luisante, diaprés de
mille fleurs, s'échappe un arôme sauvage, qui
avive la pensée et fait entrer en des extases déli-
cieuses. Que la mer est belle! Que le ciel a de
douceur mélancolique avec ses nuages légers d'un

gris d'argent! Et qu'il est bon d'admirer tout
cela... ENSEMBLE!

ENSEMBLE, encore, nous suivons le chemin où
un petit ruisseau d'eau vive descend avec un bruit
de cascade jusqu'à la coupe de basalte d'une
fontaine sainte. Nous nous reposons sur ses bords.
Serge me cueille des gerbes de fleurs; des églan-
tines aux teintes rosées, des myosotis d'un bleu
doux comme le ciel; puis, jusqu'au village, nous
remontons par un sentier ombreux.

Les pauvres gens nous saluent au passage.
Devant les fermes, nous causons aux vieillards,
assis sur le banc de pierre, et réchauffant, au
soleil d'été, leurs membres affaiblis. Je me penche
aussi sur le berceau de forme antique où sommeille
un nouveau-né. Je le balance un instant, et je
laisse, dans les mains potelées du petit ange, une
modeste offrande; au moins qui attirera, je l'espère,
la bénédiction de Dieu sur notre prochaine union.

Lentement, nous continuons le chemin, et sou-
vent alors nous rappelons les lointains souvenirs.
Nous parlons d'Irkoutsk, du général Vilérieff, de
sa fille, cette jeune Russe au cœur admirable.

Elle écrit à notre amie de longues et de fré-
quentes lettres. Elle s'informe de nous. Elle s'inté-
resse toujours aux anciens exilés.

Tous autour d'elle lui font fête, l'adulent et
l'encensent. Elle est la plus belle entre toutes les
dames d'honneur. Sur son passage, c'est partout

une clameur d'éloges: que de grâce! que de
beauté!

Mais peu comprennent le secret trésor de loyauté
et de générosité caché dans l'âme de cette belle
Olga. Seule Géraldine, avec la pénétration de son
cœur et de son esprit, a su le découvrir.

Kerlis, juillet 18...

L'autre soir, sans l'enviser — ah! certes non —
Serge et moi parlions encore de toute la vanité
de cette vie d'agitations et de plaisirs qui est celle
d'Olga.

Nous étions assis très-près d'un énorme menhir,
et sur un pan de roche tout rongé de lichens. Le
soleil se couchait en se mirant dans les vagues, et
sur la route qui serpente le long de la côte, un
élégant coupé faisait voler un nuage de poussière.
Nos yeux le suivaient, étonnés, dans sa course
rapide. Ils s'étonnèrent plus encore en le voyant
se diriger vers l'avenue de Kerlis, prendre l'allée
où les ormes tordus luttent sans cesse contre le
vent de mer, et s'arrêter à la grille.

Quelle était donc cette visite inattendue? Mais
pourquoi nous presser? Pourquoi perdre un
instant de cette radieuse soirée? M^{me} Neriska,
Géraldine, mes jeunes cousines n'étaient-elles pas
au manoir pour recevoir cet hôte, qui nous venait
de l'orient ou de l'occident, du sud ou du nord...
Peu nous importait.

Le soleil descendait, et l'Océan commençait à

de Dieu et du diable, Judas de la Monarchie et de la République ! Merci, tas de Léon Say ! Merci de vous intéresser enfin... à vous-mêmes. »

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Hier, séance dénuée d'intérêt. Les couloirs mêmes sont déserts, le discours que doit prononcer M. Jules Simon ayant attiré au Luxembourg les habitués du Parlement.

Au reste, rien d'intéressant à l'ordre du jour de la Chambre des députés. Avant la reprise des débats sur l'homologation des nouveaux tarifs, on a voté sur toute une série d'ouverture et d'annulation de crédits afférents aux exercices écoulés.

La conduite des députés anarchistes, Camélinat et Boyer, à Montluçon, est sévèrement jugée ainsi qu'elle le mérite. Il se pourrait qu'il y eût une question adressée au gouvernement sur ce scandale parlementaire. C'est la première fois qu'on voit ainsi les membres d'une Assemblée, les représentants d'une nation, parcourir les provinces afin d'exciter les citoyens les uns contre les autres et se glorifier d'être les « commis-voyageurs de la Révolution sociale ».

Le gouvernement se montre toujours d'une correction admirable dans la gestion de nos finances. Un député de la droite a eu la curiosité d'arrêter au passage une de ces nombreuses demandes d'ouverture de crédit et d'y mettre le nez dedans. Or, quelle n'a pas été la surprise de M. d'Aillères en constatant que le gouvernement demandait un crédit de près de huit millions pour la reconstruction du ministère de l'agriculture, dans des conditions déplorables, alors que la Chambre et le gouvernement avaient antérieurement repoussé un devis de trois millions, sous prétexte que ce devis, fort avantageux, était trop onéreux !!! Pauvres contribuables, voilà comment on emploie vos lourds impôts !

Le contre-amiral Aube, ministre de la marine, est promu vice-amiral.

LES DROITS SUR L'ALCOOL

Dans le projet d'élevation des droits sur l'alcool, ces droits sont fixés à 30 francs environ.

Le droit sur l'alcool, destiné au vinage, est abaissé à douze degrés alcooliques pour les vins étrangers importés en France.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE.

Decazeville, 17 mars.

Le préfet de l'Aveyron a approuvé dans sa teneur la délibération prise par le bureau de bienfaisance.

Le maire et les personnes désignées pour l'assister commenceront vendredi les distributions de secours ; ces distributions auront lieu tous les deux jours.

prendre ces teintes charmantes où, dans le bleu de l'eau salée, se reflète le flamboiement du ciel. La mer était haute, les dernières vagues mouraient presque à nos pieds ; lorsque, tout à coup, un : « Venez donc ! Venez donc ! » que l'écho, à deux reprises, nous répéta, nous fit tressaillir. Pierre de Kerlis apparut bientôt sur l'étroit sentier.

— On vous demande, jeunes fiancés, fit-il non sans un peu de malice. Heureux mortels que les pauvres humains importunent, il faut pourtant quitter vos doux entretiens, car il s'agit ici d'une visite d'importance ; d'une visite qui, je gage, va grandement vous surprendre... Devinez qui honore Kerlis de sa présence ?

Et comme mon regard interrogeait curieusement, Pierre se mit à rire.

— Allons, je vais vous aider tous les deux. Cet hôte inattendu de Kerlis, c'est... c'est... M^{lle} Vilérieff !

— Olga ! m'écriai-je avec un étonnement indescriptible, Olga !

— Oui, M^{lle} Vilérieff, en grand deuil de son père, bien charmante et bien triste.

Nous revînmes au logis en pressant le pas.

— Quel événement ! disais-je à Serge... Olga à Kerlis, qui l'eût jamais cru ?

Dans la salle à manger aux lambris de chêne, M^{lle} Vilérieff était assise devant la table sculptée. Et Léonik, éperdue à la pensée de servir cette

Une affiche, qui sera apposée demain à la porte du syndicat des mineurs, fera connaître que les secours distribués par les soins des délégués seront suspendus à partir de vendredi matin pour tous les ouvriers mineurs appartenant à la commune de Decazeville. Les distributions continueront, pour les ouvriers de Courbes, Lavaysse et autres centres d'exploitation dépendant des communes de Firmy et Aubin.

La situation à Firmy et à Bourran est toujours la même. Cependant, on dit qu'une dizaine d'ouvriers sont rentrés ce matin à Bourran.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 mars.

Il y a encore un mois et peut être six semaines jusqu'à l'emprunt. D'ici là, les cours peuvent monter. Aussi voyons-nous reparaitre les achats de l'épargne. Le 3 0/0 remonte à 80.72 ; l'amortissable à 83.25 ; le 4 1/2 0/0 1883 à 109.20.

Le Crédit Foncier cote 1,355 fr. Les obligations Foncières et Communales à lots ont profité d'un bon courant de demandes. Ces valeurs justifient, à tous les points de vue, la bonne opinion qu'on a d'elles. Parmi nos valeurs à lots, il n'y en a pas de plus avantageuses que celles des emprunts 1879, 1880 et 1885 du Crédit Foncier.

La Société Générale est ferme. Ce titre donne un revenu de 6 1/4 0/0 net d'impôt.

La Banque d'Escompte est ferme.

La Rente Italienne est en reprise à 98 fr.

Le Panama est délaissé. Il reste 125 fr. à verser sur les actions. Dès que M. de Lesseps sera de retour, la question du versement s'imposera, car, pour le moment, il ne faut pas songer à créer des obligations.

Les Chemins de fer sont bien tenus, avec de bonnes demandes.

Nouvelles militaires.

MOUVEMENTS DE TROUPES.

Les mouvements de troupes ci-après indiqués s'exécuteront au cours de l'année 1886, savoir :

1^{re} division de cavalerie.

5^e brigade de cuirassiers :

Le quartier général sera transféré de Paris à Sainte-Menehould.

Le 7^e régiment de cuirassiers (portion principale) sera transféré de Paris à Sainte-Menehould.

Le 10^e régiment de cuirassiers (portion principale) sera transféré de Versailles à Vouziers.

Les dépôts de ces deux régiments seront transférés au camp de Châlons.

La 5^e brigade de cuirassiers passera de la 1^{re} à la 4^e division de cavalerie aux lieux et place de la 3^e brigade de cuirassiers.

4^e division de cavalerie.

Le quartier général de la division sera transféré de Meaux à Sedan.

3^e brigade de chasseurs :

Le quartier général sera transféré de Sedan à Verdun.

Le 14^e régiment de chasseurs (portion principale) sera transféré de Sedan à Verdun.

4^e brigade de dragons :

Le quartier général sera transféré de Meaux à Sedan.

Le 22^e régiment de dragons (portion principale) sera transféré de Provins à Sedan.

Le 23^e régiment de dragons (portion principale) sera transféré de Meaux à Sedan.

Les dépôts de ces deux régiments seront transférés à Reims.

3^e brigade de cuirassiers :

Le quartier général sera transféré du camp de Châlons à Paris.

Le 3^e régiment de cuirassiers (dépôt et portion principale) sera transféré du camp de Châlons à Versailles.

Le 6^e régiment de cuirassiers (dépôt et portion principale) sera transféré du camp de Châlons à Paris.

La 3^e brigade de cuirassiers passera de la 4^e à la 1^{re} division de cavalerie aux lieux et place de la 5^e brigade de cuirassiers.

5^e division de cavalerie.

2^e brigade de dragons :

Le quartier général sera transféré de Valenciennes à Meaux.

Le 8^e régiment de dragons (dépôt et portion principale) sera transféré de Valenciennes à Meaux.

Le 9^e régiment de dragons (dépôt et portion principale) sera transféré de Cambrai à Provins.

Ces mouvements, ainsi que tous les autres mouvements de cavalerie qui seront ordonnés à partir de ce jour pour l'année 1886, auront lieu à l'époque des manœuvres de cette arme.

LA SECTION TECHNIQUE DE LA DIRECTION DE LA CAVALERIE

Le ministre de la guerre vient d'arrêter ainsi qu'il suit la composition de la section technique de la direction de la cavalerie :

Chef : M. le colonel Rothwiller, du 16^e dragons, secrétaire du comité de cavalerie.

Membres : MM. Petitgrand, chef d'escadron au 16^e dragons ; Quincy, chef d'escadron dans la cavalerie de la garde républicaine ; Fleuret, capitaine au 12^e hussards ; Corsin, capitaine de gendarmerie, attaché à la sous-direction de cette arme au ministère ; Capon, Bizot, Hédioux, vétérinaires principaux de 1^{re} classe, et Servoles, vétérinaire en premier.

LES SALLES D'HONNEUR RÉGIMENTAIRES

Le ministre de la guerre vient de prescrire de choisir, dans chaque corps de troupes, une salle spéciale qui servira de lieu de réunion des officiers convoqués pour raisons de service.

Cette salle portera le nom de salle d'honneur.

Les examens des sous-officiers qui se présentent à l'École de Saint-Maixent seront terminés le 17 avril ; la liste des candidats admis sera publiée aussitôt après, et la rentrée aura lieu le 1^{er} mai.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LE PONT DU CHERMIN DE FER.

Les expériences du pont métallique ont commencé hier, ainsi que nous l'avions annoncé. La première épreuve comprend le stationnement de deux locomotives et d'un train de ballast sur chaque travée du pont. La longueur de ce train ne dépasse pas la largeur des travées. Chaque stationnement est de deux heures, avec le poids minimum. Il sera renouvelé avec des charges plus fortes. Cette première opération durera donc plusieurs jours.

M. l'Ingénieur en chef de Tours était hier à Saumur ; de nombreux inspecteurs examinent attentivement tous les mouvements qui peuvent se produire dans le tablier.

Profitant du premier beau jour qui, enfin, est venu, une foule de promeneurs se sont rendus hier sur la levée de Limoges et sur la prairie d'Offard pour assister à cette épreuve. Il y a eu de nombreuses déceptions : beaucoup ne voyaient rien, d'autres n'y comprenaient pas grand-chose, et le plus grand nombre, ne trouvant aucun intérêt à la vue d'un train au repos, s'en retournaient déçus.

Les expériences ont repris ce matin, à 7 heures. Les deux locomotives ont traversé le tunnel et le pont pour ramener les wagons chargés de sable sur la quatrième travée à partir du Chapeau.

M. de Signorio, conservateur des hypothèques à Ribérac (Dordogne), est nommé conservateur des hypothèques à Saumur en remplacement de M. Cuinat.

LES SUITES D'UN BAL MASQUÉ.

Un jeune garçon de Saumur, employé dans une maison de librairie où il avait par son travail et son activité, inspiré confiance, vient de se faire incarcérer pour escroqueries.

Voici en quelles circonstances la trébuchette a été éventée :

A l'annonce d'un bal masqué à Angers, ce garçon intelligent n'a pu résister au désir de s'y rendre et d'emmener avec lui, pour mieux se divertir, une jeune beauté saumuroise. A Angers, chacun d'eux loua un costume ; mais les maladroits reprirent le train sans payer ni achat ni location.

Dans sa joie, notre jeune fou s'était passé pour le fils de son patron.

Fort de ce renseignement, le loueur de la police aux troussees de ses deux débiteurs celle-ci ne fut pas longue à trouver la piste. La fille fut dénichée la première, et trouva chez elle le costume qui l'avait trompé si gentille et lui avait valu des ennuis.

Interrogée sur sa provenance, elle répondit habilement que son amant lui en avait fait cadeau. Elle s'était ainsi débarrassée de son débiteur, qu'elle fit connaître sans trop tarder.

Le garçon a été arrêté dans l'exercice de ses fonctions de commis en librairie. Arrivé à son domicile, une légère perquisition découvrit quantité d'objets dérobés à son patron : livres, canifs, articles de fanterie comme il avait ses entrées à l'École de cavalerie, la police a découvert, en outre, produit de larcins faits dans les chambres au préjudice d'élèves de l'École.

L'instruction se poursuit : notre jeune voleur répond avec assurance et ne se laisse pas pour prétendre avoir reçu des cadeaux de MM. les officiers de l'École de cavalerie. Il met surtout en jeu les absences des élèves des cours de 1885.

Pour ce qui est des articles appartenant à son patron, c'est, dit-il, pure affaire de distraction. Mais M. le juge d'instruction se laisse point convaincre et garde le jeune homme en cage.

Grande Course rapide.

Un pari très-intéressant. — Le porteur de dépêches en Tunisie et au Tonkin, nommé l'Homme-Vapeur, premier couronné de France et de l'Étranger, vainqueur des grands concours de courses de Paris, Londres, Berlin, Bruxelles, Amsterdam, Saint-Petersbourg, Milan, Constantinople, Nice, Monaco et tant d'autres villes, porteur de dépêches en temps de guerre, propose une course aux amateurs qui voudront s'engager à la suivre et même à ceux qui voudront aller à sa rencontre.

L'Homme-Vapeur partira mardi prochain, 23 mars, de Saint-Patrice, à 4 heures du soir, et devra être rendu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur, à 2 heures où il prendra quelques minutes de repos, ensuite, il reprendra la course à 2 heures 3/4 en faisant 60 fois le tour de la place qui représente quinze kilomètres environ en moins de cinquante minutes.

Il demande des concurrents, soit à cheval ou en vélocipède.

Avis aux amateurs ! 500 francs de récompense. C'est phénoménal ; tout le monde voudrait le voir pour le croire.

Signé : L'HOMME-VAPEUR.

Porteur de dépêches en temps de guerre. Arrivé du Tonkin depuis quelques jours.

Nota. — En cas de retard, une dépêche donnera l'heure exacte du départ. — En cas de pluie, elle aura lieu le lendemain à la même heure.

M. Regnault, procureur général à Angers, est nommé procureur général à Saumur.

M. Marais, procureur de la République à Rouen, est nommé procureur général à Angers.

Les 20, 21 et 22 mars auront lieu les grandes marées d'équinoxe. Sur les côtes de l'Atlantique, les flots s'élèveront à

(A suivre.)

mètres à 4 mètres au-dessus du niveau ordinaire des basses eaux ; mais, sur les rivaux de la Manche, les eaux resserrées atteignent en certains endroits un niveau très-considerable.

C'est ainsi qu'au fond des baies de Saint-Malo et du mont Saint-Michel les eaux de mer monteront de 14 mètres au-dessus du niveau ordinaire, si le temps est calme, et d'au moins 18 mètres si le vent d'Ouest souffle avec violence.

UN FAUX BARON

Mardi matin, la police de Tours arrêtait, au saut du lit, un individu qui se faisait passer dans cette ville, depuis quelques jours, pour M. le baron Z..., officier au 7^e hussards.

Ce personnage avait exploité dans la journée du dimanche plusieurs horlogers et bijoutiers de la ville.

Vers 10 heures, M. X..., horloger à Tours, recevait la visite d'un jeune homme fort bien mis, bien ganté et d'une élégance parfaite.

— Monsieur, dit le nouveau venu à l'horloger, je suis étonné de ne point encore avoir reçu la montre-chronomètre qu'à dû vous apporter, ces jours-ci, mon ordonnance. Je suis le baron Z... et officier au 7^e hussards.

L'horloger, fort étonné de cette demande, répondit que l'ordonnance de l'officier n'avait apporté aucune montre, et que, probablement, il y avait eu erreur.

Le prétendu officier s'emporta d'abord contre son ordonnance, puis se ravisa : Peut-être, dit-il, que mon ordonnance, dans les tracés du déménagement, aura oublié de venir, et comme je ne puis me passer de montre, soyez donc assez aimable, en attendant la mienne, de bien vouloir m'en prêter une.

Sans hésitation, le trop crédule horloger choisit parmi ses montres le meilleur chronomètre qu'il remit à l'officier.

Celui-ci salua, en vrai gentilhomme, et sortit.

Non loin de la boutique de M. X... se trouve également un autre établissement d'horlogerie, mais beaucoup plus vaste et mieux garni que le premier.

Notre homme y entre hardiment et déclare à la maîtresse de la maison qu'il désirerait échanger sa montre, vieux bijou de famille, contre un chronomètre de premier choix.

En même temps que sa montre, il donne son nom et son adresse, nom et adresse fort connus à Tours.

On voulut faire porter à l'adresse indiquée le merveilleux chronomètre, mais le gentilhomme s'y refusa, mit la montre dans sa poche et sortit.

La maîtresse de l'établissement conçut quelques doutes sur l'honorabilité de son client et le fit suivre par une personne dévouée qui ne tarda pas à reconnaître que le soi-disant officier entrait dans d'autres maisons d'horlogerie où il se livrait à son triste métier de filou.

La police fut avertie, et, comme nous

l'avons dit, cet individu a été arrêté mardi matin.

C'est un jeune homme de 22 ans à peine, simple soldat d'infanterie, que sa passion pour une jeune fille de brasserie a amené à commettre ces nombreux vols pour se procurer de l'argent; il a tout avoué aux agents de l'autorité.

Au moment de son arrestation, il était couché avec sa maîtresse dans une auberge des nouveaux quartiers.

La montre avait été vendue par lui à un horloger qui s'est peut-être montré trop confiant.

Bientôt, sans doute, nous retrouverons ce faux baron sur les bancs de la police correctionnelle. (Indépendant d'Indre-et-Loire.)

Nous lisons dans le même journal :

« Que nos lecteurs fassent attention à certains industriels qui ne sont à proprement parler que de fins voleurs.

» Aujourd'hui, dans notre belle ville, on remarque des personnes étrangères, dont le fonds de commerce se compose de quelques douzaines de mauvais crayons, de trois ou quatre boîtes de plumes, de cinq ou six cahiers de papier à lettre ou d'autres objets de peu de valeur.

» Ces individus s'introduisent dans les maisons, et, sous prétexte de vous offrir leur marchandise, examinent la disposition des habitations et jettent un coup-d'œil sur les objets qui leur conviennent.

» Ordinairement ces marchands d'occasion sont fort audacieux et très-peu scrupuleux : si vous n'achez pas — ce qui arrive neuf fois sur dix — ils vous demandent l'aumône, et si vous ne donnez pas, le plus souvent vous êtes insulté.

» Un exemple entre mille : Ces jours derniers, un de ces singuliers négociants entrait chez une dame de la rue du Boucassin et offrait sa marchandise qui fut refusée.

» Notre homme, peu satisfait du refus, prit une chaise et s'assit tranquillement en disant : « J'ai bien le temps de me re-

» tirer. »

» Qu'allait-il faire cet audacieux ? nous n'en savons rien, mais M^{me} B... le menaça d'appeler au secours et il se sauva.

» Lecteurs, méfiez-vous. »

On écrit de Bretagne :

« Depuis les élections générales des 4 et 18 octobre, il n'est lieu plus maltraité par la coterie républicaine que la commune d'Autrain (Ille-et-Vilaine).

» Le maire, M. le vicomte de Guiron, a été tour à tour suspendu et révoqué pour attitude anticonstitutionnelle.

» Les officiers de la compagnie des sapeurs-pompiers ont tous été révoqués, et leurs successeurs, bons républicains, se sont trouvés par contre avec un brevet, mais sans hommes à commander.

» Il y a, à Autrain, des officiers et une pompe ; de pompiers, point ; et l'affaire en est là : le sous-préfet opère son recrutement.

» Le plus fort, c'est que le Conseil de

préfecture a annulé dernièrement l'élection partielle de deux conseillers municipaux qui n'avaient d'autre tort que de ne pas être d'adents républicains.

» Dimanche dernier, il a fallu procéder à une nouvelle élection et cette opération a mis en mouvement toutes les forces républicaines du pays. Le nouveau député, M. Le Hérisse, a quitté Paris ; il est venu, sans frais, revoir sa bonne ville d'Autrain, et ranimer le zèle de ses fidèles, mais la roche Tarpéienne l'attendait déjà, et, malgré un déploiement de forces considérables, les deux conservateurs ont été réélus, avec une grande majorité. Le plus piquant, c'est que l'un des conseillers élus est le capitaine de pompiers révoqué après les élections.

» M. Le Hérisse a pu reprendre le train, en se demandant quelle fortune politique valait une carrière militaire.

» Quant au comité départemental conservateur d'Ille-et-Vilaine, il fera bien de méditer ces faits et de se dire qu'on ne recommence pas deux fois une campagne d'abstention. »

LA CHRONIQUE RÉGIONALE, destinée spécialement aux guérisons obtenues par les Pilules suisses, c'est ainsi qu'on pourrait appeler la publication continue des attestations provenant de notre ville et des environs. JUPILLES, SARTHE, le 27 mai 1885. Étant atteint d'une maladie d'intestins, j'ai obtenu un résultat inattendu par vos bonnes Pilules suisses, aussi je vous prie de m'envoyer encore une boîte à Fr. 1.50. Je vous remercie sincèrement et vous autorise à publier ma lettre, si vous voulez. Alexis Lasneau ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Nous recommandons tout particulièrement, par ce temps de froids où les légumes frais sont si rares, les excellentes conserves de la maison Bouvais-Flon, de Nantes, fabriquées spécialement pour l'EPICERIE CENTRALE de Saumur. — Petits pois, 0 fr. 95 c. la boîte ; — petits pois très-fins, 1 fr. 65 ; — extra fins, 1 fr. 80 ; — la 1/2 boîte, 0,60, 0,90 et 1 fr. — Haricots verts, la boîte, 0,95 c. ; — extra fins, 1 fr. 50 c. ; — la 1/2 boîte, 0,60 et 0,80. — La boîte peut être servie à 6 personnes.

BAPTISTE GOBIET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquise pureté.

Faits divers.

UN GRAIN DE BLÉ A CONSERVER.

Dans la séance de l'Académie des sciences du 6 mars courant, M. Bertrand a montré, renfermé dans un petit tube en verre, un grain de blé sur lequel un artiste viennois a écrit une longue phrase. C'est un moyen de rendre les correspondances secrètes, car personne au monde ne pourrait se douter d'un pareil moyen de correspondance. Voici la phrase en question : « Cette petite œuvre artistique est dédiée à l'illustre savant, M.

Jurien de la Gravière, président de l'Académie des sciences, et philanthrope dévoué aux intérêts de l'humanité. » Puis, la signature et la date de 1886.

Salle Graffard.

Un anti-bourgeois :

— Oui, citoyens ! j'ai tout pour moi : mes désirs, ma haine et ma misère me désignent à vos suffrages. Comme citoyen, je connais tout, j'ai fait tous les travaux.

Un bourgeois, à part :

— Même les travaux forcés !

M^{me} X... n'a jamais quitté Montmartre, mais elle a la manie innocente de faire croire qu'elle a visité l'Europe dans tous ses recoins.

— Lorsque vous êtes allée à Venise, lui demande un auditeur du récit de ses voyages (dans son fauteuil), avez-vous vu le lion de saint Marc ?

— Si je l'ai vu ! répond-elle ; ne m'en parlez pas ! Je l'ai vu juste au moment où on lui apportait son rapas, auquel j'ai assisté, du reste.

Tableau !

LIVERANI

Le Roi des Chapeliers

Rue Saint-Jean, 15, Saumur.

On dira pourquoi la plus grande concurrence du jour est le Chapeau LIVERANI.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 22 mars 1886,

A la demande générale

Une 2^e et dernière représentation de

Les Mousquetaires au Couvent

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Paul Ferrier et Jules Prevel, musique de Louis VARNEY.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.



TOUTES les ALTERATIONS DE L'ÉPIDERME Hâle, Gerçures, Boutons, Feux, Rougeurs disparaissent par l'emploi de la CRÈME SIMON C'est le Seul COLD-CREAM recommandé par les Médecins 36, r. de Provence, 41, rue de Béarn Paris SIMON Lyon ET CHEZ TOUTES LES PHARMACIES ou PARFUMIERS

GUÉRISONS RAPIDES. — Il est bien prouvé par la science que le seul remède contre les mauvaises bronchites, remède qui guérit rapidement les rhumes négligés, les toux opiniâtres, le catarrhe, les irritations de poitrine, l'asthme, l'extinction de voix, ce sont bien les DRAGÉES RUSSES, vendues dans toutes les pharmacies 1 fr. 50 le flacon de 50 dragées.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

40 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

SORCIER DE MONTSOREAU

Par J. DE CHATEAU-CHALONS.

— Vous rappelez-vous, Monsieur le sénéchal, une affaire qui se passa à votre tribunal, il y a huit ou neuf ans, peu de temps après mon arrivée dans ce pays ? J'étais accusé par un garde d'avoir tendu des collets dans le parc de Montsoreau. La fait était faux, et c'est ce que je prouvai par un alibi clair comme de l'eau de roche. Je fus acquitté. En sortant de l'audience, je rencontrai le garde, et, ma foi, la main me démailla si fort que je lui appliquai un vigoureux soufflet, pour lui apprendre à mieux se conduire à l'avenir. Arrêté par la maréchaussée, je fus traduit devant votre justice et condamné par vous à être battu de verges sur la place publique. La sentence reçut son exécution en votre présence et je remarquai que la piteuse mine que je faisais vous réjouissait beaucoup. Depuis ce temps-là je me dis souvent : « Je donnerais volontiers la moitié de ma vie pour rendre à ce bon sénéchal la monnaie de sa pièce. » Mais l'occasion tardait à se présenter. Enfin, après plusieurs années de patience, elle s'offrit à moi, ces jours der-

niers, et, comme on dit, je la saisis aux cheveux. Vous commencez à comprendre, n'est-ce pas, Monsieur le sénéchal ? Les époux Chablé vous ayant raconté par quels moyens je les avais amenés à donner une belle volée de coups de trique à celui qui entrerait chez eux à minuit, c'est-à-dire au moment où ils feraient leur vacarme, je n'ai pas à revenir sur ces détails. Vous savez que cette volée de bois vert avait pour but de forcer l'individu à enlever le sort qui avait été jeté au fils des époux Chablé. Dès mes premiers rapports avec ces braves gens, j'avais conçu l'idée de vous faire jouer dans cette affaire le rôle du jeteur de sorts. Mais, franchement, je n'aurais jamais osé espérer que la chose réussirait si bien...

— Il faut convenir que vous avez une effronterie sans pareille, interrompit le sénéchal.

— Vous me flattez ! Vous me flattez ! Vous finirez par blesser ma modestie. Je continue. — A minuit, alors que Chablé et sa femme cognaient comme des enragés sur leur maie et les habits de leur fils, je courus à votre maison et je frappai...

— Ah ! C'est vous qui êtes venu pour m'éveiller ?

— Moi-même, Monsieur le sénéchal. Ayant ouvert votre fenêtre, vous avez dit : « Que voulez-vous ? » — Je vous ai répondu : « Courez vite chez vos voisins, les époux Chablé ; un assassinat vient d'être commis ! » Vous avez couru..., et vous savez

ce qui arriva ensuite. Tandis que vous receviez la bastonnade, j'étais en observation à la porte, et en entendant les coups pleuvoir sur vos épaules, je savais le plaisir de la vengeance. Si je ne me trompe, vous avez reçu une correction beaucoup plus rude que celle qui me fut donnée jadis, par vos ordres, sur la place publique de Montsoreau.

— Le tour a été bien joué, dit le sénéchal, et il vous a semblé très-plaisant.

— Je mentirais, Monsieur le sénéchal, si je ne reconnaissais que l'aventure m'a grandement divertie. Lorsqu'on vous a suspendu à la crémaillère, comme un simple marmite, je l'avoue, j'ai ri comme un bossu.

— Rira bien qui rira le dernier, dit le magistrat, qui ne savait quelle contenance tenir en présence de ces gouailleries. Nous verrons ce que la justice aura à penser de votre conduite. Qu'avez-vous fait de l'argent qui vous a été remis par les époux Chablé ?

— Permettez-moi de vous le dire, cette question est indiscrète. Je n'y répondrai pas.

— Réfléchissez ! Votre insolence pourrait vous coûter cher !

— Si j'étais insolent, ce serait à mon insu. Est-ce donc une insolence de dire qu'une question est indiscrète ? Voyons, si, moi, je vous demandais ce que vous avez fait de votre argent, la réponse serait probablement celle-ci : « Ça ne vous regarde

pas. » Vous voyez que moi j'ai apporté plus de ménagement dans ce que je vous ai répondu.

— Vous serez conduit au présidial de Saumur, et on saura bien, en vous appliquant la Question, vous faire avouer où vous avez caché l'argent provenant de votre vol. Nous verrons aussi, lorsqu'on vous aura mis sur le tréteau, si vous continuerez de vous montrer aussi arrogant devant la justice.

— Je sais ce que c'est que la Question employée dans les présidiaux. Avec cette invention diabolique on broie les jambes d'un homme, comme chair à pâté, si bien que le malheureux, pour faire cesser les tortures, finit par se déclarer coupable de crimes qu'il n'a pas commis. Eh bien ! Monsieur le sénéchal, l'idée de subir cette torture ne m'épouvante pas. On n'obtiendra rien de moi par ce moyen. Tout à l'heure, vous avez dit qu'en me faisant remettre de l'argent par les époux Chablé j'avais commis un vol. Permettez-moi de protester contre ce mot, injustement employé à mon égard. Voler, c'est s'emparer d'un objet sans le consentement du légitime propriétaire. Eh bien ! est-ce que vous auriez la prétention de soutenir que cet argent ne m'a pas été remis volontairement, librement ? Je ne suis même pas allé à la maison de Chablé pour recevoir les sommes convenues ; on s'est donné la peine de les apporter chez moi.

(A suivre.)

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886,
UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,
Dont le rez-de-chaussée sert actuellement de salle de ventes.

S'adresser, pour traiter, à M. GUÉRINRAU, boulanger, rue du Portail-Louis, ou à M. GAUTIER, notaire.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON

Située rue d'Alsace, n° 13,

Comprenant au rez-de-chaussée salons, salle à manger, office; au premier cinq chambres à feu, cabinets de toilette; au second chambres de domestiques; greniers.

Buanderie, lingerie, cuisine, caves, jardin, écurie et remis-s.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

A VENDRE
PLUSIEURS

Maisons bourgeoises
AVEC JARDIN

Rue d'Alsace, Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, n° 5. (142)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,
MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A LOUER

PRÉSENTEMENT
UNE CAVE

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.

S'adresser à M. Roux, 2, place Saint-Pierre. (153)

Etude de M. CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A CÉDER
DE SUITE

Bonne Boulangerie
Au centre de la ville de Loudun.

A CÉDER

Pour cause de santé,

FONDS DE BOULANGERIE

Dans les environs de Saumur,
Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Etude de Notaire

De 3^e CLASSE

Dans l'arrondissement de Loches (Indre-et-Loire).

S'adresser à M. FAUCHEUX, notaire à Tours, et à M. CHAUMIER, notaire à Chinon. (176)

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES
Aux enchères publiques,

Le dimanche 21 mars 1886, à 1 heure du soir, au bourg de Saint-Hilaire-Saint-Florent, dans une maison autrefois occupée par M. Grosbois, marchand.

Il sera vendu :

Armoire, bois de lit, table, bureau, table de nuit, commode, chaises, matelas, couette, traversin, rideaux, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, glace, lampes et autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, eimenter-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

Établissement d'Horticulture
JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquet, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

MEUBLES NEUFS & D'OCCASION
Ameublement.

Emile BORET

N° 13, rue Nationale, n° 13
SAUMUR

M^{me} BORET, TAPISSIÈRE

Se charge tout particulièrement de
Tapisserie à façon :

Rideaux, Tentures, Literie, etc.

VOLAILLES 200 Poulets engraissés en 20 jours.

GAVEUSE MÉCANIQUE d'occasion, entièrement neuve.

S'adresser au bureau du journal.

Offres et Demandes

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 14 ans pour apprendre un état.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti menuisier.

S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

UN HOMME demande une place.

S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR, muni de bons certificats, demande une place comme cultivateur ou directeur de culture ou une g-rde.

S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentieuse et une apprentie pour les Modes.

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUFRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUFRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLOY, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développe-

ments nécessaires les questions ressortant particulièrement ces offi-

ABONNEMENTS :
Six mois.
Un an.
On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive

29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article intéressant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes sur les colles, horticoles et de jardinage, jurisprudence rurale des récoltes, génériques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt d'Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blanche, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de bibacours d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 MARS 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 1/2 %	80 50	80 80	Est	805	802 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien		518 50
3 % amortissable	83 15	83 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1222 50	1238 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517	516	Est	382 50	383
3 % (nouveau)			Midi	1145	1147 50	— 1865, 4 %	522 50	521 50	Midi	384 50	384 75
4 1/2 %	108	105 75	Nord	1520	1522 50	— 1869, 3 1/2 %	408 50	410	Nord	393 50	399
4 1/2 % (nouveau)	108 95	109 25	Orléans	1345	1345	— 1871, 3 1/2 %	398	398 50	Orléans	387	386
Obligations du Trésor	510	507	Ouest	875	876 25	— 1875, 4 %	522	522 75	Ouest	383 50	382 50
Banque de France	4260	4245	Compagnie parisienne du Gaz	117 50	1523	— 1876, 4 %	521 50	521 50	Paris-Lyon-Méditerranée	384	384
Société Générale	451 25	451 25	Canal de Suez	2108 75	2122 50	Bons de liquid. Ville de Paris	531 50	530	Paris-Bourbonnais	385	385
Comptoir d'escompte	98	983 75	C. gen. Transatlantique	480	477 50	Obligations communales 1879	457	457	Canal de Suez	592 50	591
Crédit Lyonnais	528 75	532 50	Russe 5 0/0 1870	99	99	Obligat. foncières 1879 3 %	458	458 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1351 25	1355				Obligat. foncières 1883 3 %	371	371 50			
Crédit mobilier	222 50	222 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						SAUMUR - BOURGUEIL						BOURGUEIL - SAUMUR								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			Mixte			Omn.			Mixte			Omn.			Mixte			Omn.			Mixte			Omn.					
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.	Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 40	12 10	6 50	12 10	
6	18	matin (s'arrête à la Possonnière)	Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		Port-Boulet	5 33	9 06	1 25	6 56	Loudun.	8 26	12 18	6 50	12 10	7 15		
9	25	matin, omnibus-mixte.	Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15				
1	32	soir, —																											
3	32	soir, —																											
7	15	soir, —																											
10	36	soir, —																											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.						POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.								
3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 43	Montreuil.	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 28	12 50	6 28	12 50	6 28	12 50	6 28	
8	31	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Nouvelle	6 28	1 57	7 50	8 58	9 58	10 58	11 58	12 58		
9	37	express.	Lernay	7 02		2 11		8 51	Lernay	6 07			4 37		Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	2 58	8 58	9 58	10 58	11 58	12 58	1 58		
12	48	soir, omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	3 58	9 58	10 58	11 58	12 58	1 58	2 58		
4	44	soir, omnibus.	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Nouvelle	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 58	10 58	11 58	12 58	1 58	2 58	3 58		
7	4	soir, omnibus (s'ar. à Tours)													Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 38	11 58	12 58	1 58	2 58	3 58	4 58		
10	24	soir, express-poste.																											